



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires Étrangères
et Européennes

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement

Paris, le jeudi 8 décembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les technologies satellitaires au service de la protection des forêts du Bassin du Congo

Treize millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année dans le monde, entraînant des dommages écologiques irréversibles et menaçant le mode de vie des sociétés humaines qui en dépendent directement. Pour préserver les forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon de la Terre, des actions collectives internationales et locales sont mises en œuvre (REDD+¹, Plans Climat nationaux...). Pour les soutenir, le Gouvernement français s'est engagé à mettre à disposition à titre gracieux des images satellitaires haute résolution pour mesurer et mieux comprendre l'impact de la déforestation dans le Bassin du Congo.

Alain JUPPÉ, ministre d'État, ministre des Affaires Étrangères et Européennes et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement se félicitent aujourd'hui de la concrétisation de ce projet qui va donner une nouvelle dynamique dans la préservation des écosystèmes forestiers.

A Durban aujourd'hui, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a réuni plusieurs pays concernés représentés par François NAOUYEMA, ministre de l'Environnement et de l'Écologie de la République centrafricaine, José ENDUNDO BONONGE, ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la République démocratique du Congo, Henri DJOMBO, Ministre du Développement durable, de l'Économie forestière et de l'Environnement de la République du Congo pour officialiser ce nouveau partenariat. A cette occasion, des représentants du Cameroun et du Gabon ont souligné leur intérêt à rejoindre cette initiative.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a rappelé que « *concrétiser ce projet à Durban, sur le sol africain, donne bon espoir de faire avancer le combat contre la déforestation grâce aux transferts de technologies et notamment dans les pays du Bassin du Congo, où la France s'est particulièrement investie dans le cadre du Mécanisme REDD+* ».

Grâce à une subvention de 8,5 millions d'euros du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, ce projet, annoncé par le gouvernement français à l'occasion du Sommet de Copenhague en 2009, a été mis en œuvre par l'Agence française de Développement (AFD) et la société Astrium Services, accompagnées d'un consortium (Institut géographique national français, Centre national d'Etudes spatiales, Institut de Recherche pour le Développement, Office national des Forêts).

Selon Nathalie MARTHE-BISMUTH, Directrice générale d'IGN France International, « *la mise à disposition de ces données satellite constitue un transfert de technologie d'une valeur inestimable pour les autorités des pays concernés et pour leurs opérateurs. L'accompagnement en termes de renforcement des capacités locales est essentiel.* »

¹ Réduction des Émissions résultant du Déboisement et de la Dégradation forestière (REDD+).

Pour Patrick Le Roch, Directeur exécutif de GEO Information d'Astrium Services, « *cet accord de partenariat avec l'AFD permet de faciliter l'accès aux technologies satellites pour la préservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale. Nous espérons que cette approche innovante associant des acteurs du monde privé et de l'aide publique au développement se poursuivra dans les années à venir* ».

Pour plus d'information, voir le portail :

<http://bassincongo.reddspot.org/>

A propos du consortium

La mise en œuvre du projet, financé par l'AFD, est assurée par un consortium constitué des entités suivantes :



IGN France International

Filiale pour l'export de l'IGN, IGN France International assure le rôle de chef de file du consortium.



Institut Géographique National/ IGN Espace

Organisme de référence pour la production, la maîtrise d'ouvrage et le contrôle de la qualité des données, IGN Espace apporte son expertise au CNES pour la conception et l'exploitation des nouveaux capteurs d'observation de la terre.



Centre National d'Etudes Spatiales

Le CNES propose au gouvernement la politique spatiale de la France et la met en œuvre. Il assure la participation de la France à l'Agence spatiale européenne dont elle est le deuxième contributeur.



Institut de Recherche pour le Développement

L'IRD porte des programmes qui utilisent des données spatiales et visent à favoriser leur utilisation au service de la recherche pour le développement des pays du Sud. Il existe une coopération de longue date entre le CNES et l'IRD.



ONF International

la branche Internationale de l'Office National des Forêts apporte au consortium son expertise en environnement, et notamment en matière de gestion des forêts.

Plus d'informations sur les enjeux de la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique (COP 17), sur le site de ministère du développement durable :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Durban-28-novembre-10-décembre-.html>

Contacts presse :

Cabinet d'Alain Juppé

01 43 17 40 51

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet

01 40 81 72 36
